

Neuf. C'est neuf.



06 26 53 02 20

Logements modernes et lumineux, espaces optimisés, absence de travaux...
Les **avantages** du neuf sont multiples.



Neuf. Et de qualité.

Habiter un logement neuf vous permet de profiter d'**équipements innovants** qui améliorent votre quotidien : chaudières dernière génération ; robinetterie équipée de mitigeurs régulateurs de débit permettant d'économiser **jusqu'à 70% d'eau...**

Les logements neufs sont par exemple équipés de volets automatiques qui se ferment en fonction de la température extérieure et de lumières qui s'éteignent quand vous quittez une pièce.

Quant aux objets connectés, ils vous permettent de **suivre vos consommations** et de régler à distance les niveaux de luminosité et de chauffage.



Neuf. Et sur-mesure.

Dans l'immobilier neuf, vous achetez sur plan. Si l'avancement des travaux le permet, et en respectant les normes et réglementations en vigueur, vous avez la **possibilité de personnaliser** votre futur logement.

Par exemple, il vous est possible de supprimer une cloison, remplacer une baignoire par une douche, ajouter un placard, une prise électrique...

Vous choisissez aussi la décoration de votre salle de bains, la couleur de votre carrelage... pour **un logement à votre goût.**



Neuf. Et confortable.

En 1974, date de la première réglementation thermique, le seuil annuel de consommation était de 225 kWh/m². Ce seuil a été ramené à 130 kWh/m² en 2000, à 50 kWh/m² en 2012 puis à **13 kWh/m² en 2020**. Tous les logements neufs répondent aujourd'hui à la **RT 2012**, et répondront à partir de 2022 à la nouvelle réglementation qui introduit les bâtiments à énergie positive : **RE 2020**.

Votre logement neuf est donc conçu de façon compacte et bénéficie de solutions d'isolation thermique et phonique optimales. L'objectif étant de **diminuer au maximum les pertes de chaleur** et d'**atténuer les bruits** entre les logements de façon pérenne.



Neuf. Et prévisible.

La performance énergétique des logements neufs est pensée dès leur conception pour que **les coûts liés à la consommation d'énergie soient maîtrisés.**

Les architectes réfléchissent ainsi à une **orientation idéale**, en privilégiant par exemple l'exposition au sud avec des surfaces vitrées pour les pièces à vivre. Vous profitez ainsi d'une lumière naturelle et réduisez l'éclairage artificiel, poste de consommation majeur dans un logement. En plus d'alléger votre facture d'électricité, vous tirez votre épingle du jeu sur les autres postes de consommation en effectuant des **économies non négligeables** sur votre facture d'eau et de chauffage.

Isolation

Sécurité

Équipement

Prestations

Lumière

Environnement

Décoration

Extérieurs

Stationnement